

QUELLES SONT LES PROPOSITIONS DES CANDIDAT.E.S À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN MATIÈRE D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ?



ANALYSE DES PROGRAMMES DES 12 CANDIDATS

Théophile Courtier

mars 2022

INTRODUCTION

Quelles sont les propositions des candidat.e.s à l'élection présidentielle en matière d'évaluation de politiques publiques ? C'est à cette question que propose de répondre cette synthèse, réalisée à partir des programmes officiels des candidat.e.s disponibles sur leurs sites internet.

[Nathalie Arthaud](#) ; [Nicolas Dupont-Aignan](#) ; [Anne Hidalgo](#) ; [Yannick Jadot](#) ; [Jean Lassalle](#) ; [Marine Le Pen](#) ; [Emmanuel Macron](#) ; [Jean-Luc Mélenchon](#) ; [Valérie Pécresse](#) ; [Philippe Poutou](#) ; [Fabien Roussel](#) ; [Eric Zemmour](#)

Lorsque les programmes ne proposent pas ou peu de mesures en faveur de l'évaluation, les mesures portant sur des démarches connexes (audit, définition d'indicateurs, suivi, contrôle) sont également détaillées.

Merci à Alix de Saint-Albin pour sa relecture et à Clément Lacouette-Fougère pour ses compléments d'information.

NATHALIE ARTHAUD

Le programme de Nathalie Arthaud ne mentionne pas l'évaluation des politiques publiques.

NICOLAS DUPONT-AIGNAN

Nicolas Dupont-Aignan n'expose pas sa vision globale de l'évaluation des politiques publiques dans son programme de 209 pages.

Le candidat de Debout la France souhaite toutefois procéder à des évaluations dans certains domaines notamment en faveur des expatriés français :

- Comme en 2017 : "procéder à une évaluation de la réforme de l'assemblée des Français de l'étranger pour améliorer leur représentativité et mieux entendre leurs préoccupations." (page 30)
- "Une évaluation à mi-mandat sera engagée "de la politique visant à augmenter le nombre d'enfants boursiers scolarisés à l'étranger. (page 31)

Dans le domaine de la recherche, le candidat souhaite comme en 2017 "diversifier l'évaluation des chercheurs et intégrer le nombre de citations de leurs travaux et l'exploitation de leurs brevets." (page 50)

Au titre de la politique maritime, "un travail d'évaluation des conventions internationales relatives à l'environnement marin et de leur application réelle" sera réalisé. (page 201)

Toujours dans le domaine maritime, le candidat souhaite encourager les "recherches scientifiques sur les impacts environnementaux des activités minières en eaux profondes." (page 201)

Il souhaite pour cela : "définir précisément, dans le traité sur la haute mer, le seuil d'impacts potentiels devant entraîner la réalisation d'une étude d'impact environnemental préalable à toute activité économique en haute mer ainsi que le seuil d'impacts évalués conduisant à proscrire cette activité." (page 201)

D'autres mesures relevant du contrôle ou du suivi sont également exposées :

- En matière de Justice, "instaurer un véritable contrôle professionnel des magistrats : établir une carte judiciaire de la France avec plusieurs indicateurs (délais de traitement des affaires, nombre de dossiers en attente, etc...)", permettant d'établir des bilans annuels pour chaque tribunal et accessibles par les citoyens. (page 148)
 - Au titre du sport, "redéfinir les indicateurs de performance du programme budgétaire « Sport » pour mieux suivre les publics éloignés de la pratique et les pratiquants hors-fédérations." (page 136)
-

ANNE HIDALGO

Parmi les 70 propositions d'Anne Hidalgo, l'évaluation des politiques publiques est traitée dans la mesure 21 intitulée "Un président qui garantit mieux l'essentiel en se mêlant moins de tout". Cette dernière vise à renforcer les pouvoirs du Parlement en matière de contrôle et d'évaluation de l'action gouvernementale. La candidate socialiste annonce ainsi que "les commissions d'enquête joueront pleinement leur rôle et auront plus de pouvoirs" (page 16). La candidate PS ne donne cependant pas plus de détails pour renforcer les pouvoirs des deux chambres en matière de contrôle et d'évaluation, d'autant plus que les suites à donner aux travaux des commissions d'enquête relèvent aujourd'hui du libre arbitre du Gouvernement.

Au titre de la politique agricole, seront mis en place "des contrats de filière sur cinq ans avec l'industrie agroalimentaire, mesurés et évalués autour d'objectifs d'amélioration de la qualité alimentaire (réduction du sel, du gras, du sucre)." (page 14)

Dans une interview au média "Acteurs publics", la candidate socialiste a également déclaré que l'évaluation des politiques est "insuffisamment développée en France" et qu'elle "demeure un impensé de l'action publique." Elle affirme dans cette même interview que "l'action publique doit être regardée et évaluée à l'aide d'autres indicateurs" "notamment les nouveaux indicateurs de richesse issus de la loi Eva Sas".

A cet égard, la maire de Paris souhaite, dans sa mesure 35, réformer le système de santé et l'hôpital public en fondant "les modalités d'évolution et de maîtrise de nos dépenses de santé sur des Objectifs Nationaux de Santé Publique (ONSP) et non plus uniquement sur des indicateurs budgétaires." (page 24)

Enfin, dans sa mesure 67, Anne Hidalgo souhaite démocratiser la politique européenne en renforçant les droits d'interpellation des citoyens et en associant les collectivités locales à l'élaboration, au suivi et à la mise en œuvre des politiques. La candidate ne mentionne toutefois pas l'évaluation.

YANNICK JADOT

Parmi ses 120 propositions, Yannick Jadot partage sa vision globale de l'évaluation avec la mise en place d'une "autorité indépendante" qui sera chargée d'évaluer les lois et l'ensemble des politiques publiques au regard des critères d'emploi, de réduction des inégalités économiques et des inégalités femmes-hommes, d'émissions de gaz à effet de serre, de destruction d'espaces naturels, de satisfaction, d'espérance de vie et de réussite scolaire." (page 27)

L'axe "Une économie au service du climat et des citoyens" précise :

"Chacune de nos réformes sera évaluée ex-ante et ex-post à l'aune des 10 nouveaux indicateurs de richesse : emploi, inégalités de revenus, réduction de la pauvreté en conditions de vie, empreinte carbone, artificialisation des sols, espérance de vie en bonne santé, taux de décrochage scolaire, satisfaction, endettement et patrimoine public."

Dans le domaine de la recherche, l'écologiste souhaite mettre "fin aux évaluations purement quantitatives."(page 47)

Dans le domaine de la santé, "les missions des Agences Régionales de Santé seront recentrées sur le contrôle et l'évaluation." (axe "Reconstruire un service public de la santé")

La mesure visant à réinstaurer la confiance dans l'institution policière indique : "Nous évaluerons le travail au service rendu aux habitant·e·s pour sortir de la politique du chiffre." (page 49)

En matière de lutte contre le racisme et les discriminations, un Haut conseil de lutte contre les discriminations sera créé et aura "pour mission de produire des outils, des évaluations régulières et de les rendre publiques." (page 57)

Enfin, Yannick Jadot souhaite accompagner les entreprises dans la transition écologique en développant des "indicateurs de performance intégrant l'environnement et le social." (page 27)

"L'impact social et environnemental des placements financiers" sera également plus transparent. (page 29)

JEAN LASSALLE

Le programme de Jean Lassalle ne mentionne pas l'évaluation des politiques publiques.



MARINE LE PEN

Comme en 2017, les 22 mesures du programme de Marine Le Pen ne mentionne pas l'évaluation des politiques publiques.

Parmi les 11 livrets thématiques de la candidate, seul le livret "tourisme" évoque l'évaluation.

La candidate estime qu'à "l'échelon local la mise en œuvre et l'évaluation touristique sont souvent éclatées entre une multitude d'agences, de comités et d'observatoires." (page 5)

Le livret précise ensuite la nécessité d'avoir "une évaluation systématique des retombées économiques effectives" (page 6) et qu'il "n'est pas possible de mesurer une situation sans outils fiables d'évaluation." (page 14)

La candidate propose pour cela de délaissier des indicateurs comme le "nombre de visiteurs" et de mettre de côté une "démarche strictement quantitative" interdisant de percevoir l'impact économique du tourisme (page 14). Afin d'évaluer les effets du tourisme, la candidate RN privilégie "l'étude sur l'apport économique réel d'une activité touristique et ses éventuelles fluctuations (dépenses moyennes, type de clientèle)" en observant notamment les retombées économiques sur les territoires et le nombre d'emplois créés. (page 14)

EMMANUEL MACRON

Dans son projet présidentiel, le candidat Macron n'évoque pas l'évaluation des politiques publiques.

Dans la rubrique "Le chantier de la démocratie", le candidat à sa réélection estime toutefois que "le Parlement ne représente pas assez la diversité des sensibilités de la société et n'a pas suffisamment les moyens d'assurer son rôle de contrôle". Il souhaite pour cela créer une convention transpartisane afin de "moderniser nos institutions, pour plus d'efficacité et de vitalité démocratique", sans donner plus de détails. (page 19)

Lors de la présentation de son programme de 2017, l'ancien ministre de l'économie souhaitait pourtant faire de l'évaluation un "axe fort" en renforçant notamment les prérogatives du Parlement et en évaluant de manière systématique les grandes lois. Il déclarait en Avril 2017 : "Hormis la première année de mon quinquennat et les lois de Finances, je souhaite que l'Assemblée passe simplement trois mois à voter les lois. Le reste de l'année sera consacré à l'évaluation de l'action du gouvernement."

Pendant son quinquennat, l'idée de créer une Agence parlementaire d'évaluation avait germé à l'Assemblée Nationale sous la présidence de François de Rugy. Composée "d'une trentaine d'experts" et dotée d'un budget de 5 millions d'euros, cette instance pensée par les députés Jean-François Eliaou (REM) et Jean-Noël Barrot (Modem) a finalement été abandonnée par Richard Ferrand.

Concomitamment, en mars 2018 une mission du Comité d'évaluation et de contrôle (CEC) de l'Assemblée Nationale conduite par Valérie Petit (REM) et Pierre Morel-A-L'Huissier (UDI) avait formulé 15 propositions « pour faire de l'évaluation des politiques publiques un domaine d'excellence publique et un levier de transformation politique » via notamment la définition d'une stratégie nationale de l'évaluation et la création d'un Haut Conseil de l'Evaluation des politiques publiques.

Dans le même temps, France Stratégie a connu un renforcement de son rôle en matière d'évaluation avec le pilotage de plusieurs comités de suivi d'évaluation (Loi Pacte, Stratégie Pauvreté, plan de relance, France Très Haut Débit...).

A noter qu'un "baromètre des résultats de l'action publique" a également été mis en place en janvier 2021. Il permet de suivre actuellement 45 engagements de services publics qui affectent la vie quotidienne des Français.

JEAN-LUC MÉLENCHON

Jean Luc Mélenchon est certainement le candidat qui évoque le plus l'évaluation parmi les 694 propositions de son programme.

La vision globale de Jean Luc Mélenchon sur l'évaluation des politiques publiques se trouve dans la section "Démocratie et Institutions". Dans son chapitre "Balayer l'oligarchie, abolir les privilèges de la caste", le candidat Insoumis affirme son souhait de "Cesser de sous-traiter et de surfacturer la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques à des cabinets de conseils privés."

Parmi ses différents projets sectoriels, c'est en matière de politique environnementale que Jean Luc Mélenchon livre le plus de détails sur l'évaluation des politiques publiques.

Un Conseil à la planification écologique sera créé, organisé par commissions thématiques et composé de représentants du monde professionnel, d'ONG, d'associations, de chercheurs, de représentants des collectivités locales et de citoyens.

Ce conseil assurera, grâce à un processus de "débat citoyen", le " caractère collectif et transparent de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du plan."

La loi de planification écologique sera accompagné d'une "étude d'impact réalisée par un comité scientifique indépendant et pluraliste qui évalue la cohérence entre le contenu du plan et les objectifs climatiques."

Afin d'appliquer et d'évaluer la règle verte, le programme précise également que "de nouveaux indicateurs et outils devront être établis par le Conseil à la planification écologique."

Comme en 2017, le programme parle "d'indicateurs de progrès humain" que l'INSEE devra proposer.

L'INSEE sera également sollicitée pour "proposer une méthode de comptabilité environnementale qui vise à évaluer l'impact et la soutenabilité écologique de l'ensemble des politiques publiques".

Les différents livrets thématiques détaillent également les démarches d'évaluation en matière d'écologie :

- Le livret "planification écologique" précise que chaque loi ou projet d'infrastructure d'ampleur sera évalué du point de vue de sa pertinence écologique et sociale.

- Le livret thématique “énergie” met l’accent sur l’exemplarité de l’Etat en matière de commande publique “ en intégrant une évaluation systématique de l’impact énergétique et en CO2” de cette dernière.
- Le livret “mer” précise que l’impact de la Loi Littoral votée en 1986 sera évalué.

Toujours dans le domaine maritime, “une mission scientifique d’évaluation de l’impact de l’élévation du niveau des mers sur les rivages français en métropole et dans les Outre-mer (scientifique, administrative, financière)” sera mise en place. Enfin, la typologie des aires marines protégées sera revue “en se fondant non plus sur des objectifs mais sur les impacts des activités autorisées” afin “d’évaluer plus finement l’efficacité écologique des aires marines protégées”.

Dans sa section “Instaurer un protectionnisme écologique et solidaire pour produire en France et assurer notre indépendance”, le candidat souhaite “faire l’inventaire et l’évaluation des accords déjà appliqués.”

En matière de fiscalité, Mélenchon souhaite selon les mêmes termes qu’en 2017 : “évaluer chacune des niches fiscales et supprimer les niches injustes, inefficaces socialement ou nuisibles écologiquement.”

Dans le domaine de l’éducation, le candidat souhaite mettre fin aux “dispositifs d’évaluation et de contrôle permanent” des personnels afin de préserver leur liberté pédagogique et reconnaître leur engagement. Le livret “éducation” précise ce point et dévoile la création d’une “instance indépendante chargée de l’évaluation du système éducatif.”

Dans le domaine de la recherche et l’enseignement supérieur, le candidat Insoumis reste fidèle à ses propositions de 2017 puisqu’il réaffirme sa volonté de supprimer le Haut Conseil de l’évaluation de la recherche et de l’enseignement supérieur et de “sortir de la compétition généralisée et de « l’évaluationnisme aiguë »”

Le livret “enseignement supérieur et recherche” précise que les acteurs de la recherche (CNRS, CNESER, CNU) discuteront des “modalités de l’évaluation des formations et des unités de recherches.”

Au titre de sa politique antiterroriste, le candidat d’extrême gauche souhaite comme aux élections de 2017 “procéder à l’évaluation des résultats des lois déjà adoptées.”

Dans le domaine du sport et plus particulièrement en matière de lutte contre les LGBT-phobies, un “plan d’action, de formation et de sensibilisation” sera mis en place puis contrôlé et évalué.

Dans le plan de lutte contre les féminicides, une “cellule spéciale composée de juristes, d’avocat·es et de travailleur·ses sociaux spécialisé·es, placée sous l’autorité du Haut-commissariat à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles” sera chargé d’évaluer les effets des dispositifs mis en place afin d’observer si la prise en charge des victimes de violences s’améliore.

Afin de lutter contre le non-recours, une stratégie élaborera des “objectifs annuels contraignants pour les organismes publics en matière de non-recours.”

La DRESS sera “chargée d’animer une évaluation partagée et publique” de ces objectifs en lien avec la CNAF, les conseils départementaux et les observatoires de l’action sociale présents dans certains départements.

Au titre de la pénibilité du travail, le candidat Insoumis souhaite organiser une conférence nationale (composée d’organisations syndicales, salariales et patronales et des chercheurs) afin notamment “d’évaluer l’impact du progrès technologique sur le travail et de comment rendre effectif le droit à la déconnexion.”

Pour les métiers féminisés (métiers du soin et de l’attention à l’autre), une conférence sociale sera également organisée pour évaluer, à partir de critères objectifs, la technicité, la pénibilité et les responsabilités de ces métiers afin de les revaloriser en conséquence.

En matière de transports, le livret thématique dédié précise : “Nous réaliserons un audit pour évaluer le champ de pertinence des LGV Bordeaux-Toulouse et frontière espagnole, leur coût et leur financement par l’État”.

VALÉRIE PÉCRESSE

Valérie Pécresse ne consacre aucune mesure à l'évaluation des politiques publiques dans son projet présidentiel.

Pourtant, dans un [tweet du 14 octobre 2019](#), la candidate LR félicitait Esther Duflo, prix Nobel d'économie pour : "Ses travaux remarquables sur l'évaluation des politiques publiques et l'innovation sociale" qui "doivent tous nous inspirer!"

Lors de la présentation de son programme, la candidate avait justifié son choix de supprimer 200 000 postes de fonctionnaires, en déclarant: «C'est une revue générale des politiques publiques dans chaque ministère, l'évaluation des doublons, des agences qui ont une efficacité faible, des délégations de service public à des gens qui peuvent faire mieux.»

Parmi ses 19 livrets thématiques, celui consacré à l'environnement mentionne des "indicateurs qui permettront de mesurer la bonne santé de la biodiversité" avec pour objectif final "d'augmenter de 10% les populations d'oiseaux dans les campagnes."

PHILIPPE POUTOU

Le programme de Philippe Poutou n'évoque pas l'évaluation des politiques publiques.

FABIEN ROUSSEL

Fabien Roussel ne fait pas allusion à une démarche d'évaluation des politiques publiques dans son programme.

Lors du débat sur le [rapport d'information de la commission des finances sur le printemps de l'évaluation consacré à l'évaluation des politiques publiques](#) le 10 juin 2020, le communiste déclarait:

"nous ne pouvons que saluer les intentions du printemps de l'évaluation. Toutefois, nous lui adressons aussitôt, et c'est de saison, une appréciation en forme d'encouragement : « peut-être nettement – mieux faire ». Le chemin à parcourir, à vrai dire, est encore long avant que non seulement cet exercice soit à la hauteur des attentes des Français, mais aussi qu'il accorde aux parlementaires un véritable pouvoir de contrôle, en respectant la pluralité de leurs voix."

En tant que parlementaire, Fabien Roussel avait également proposé le 25 mai 2021, avec d'autres députés, [une résolution visant à chiffrer, à évaluer et à encadrer le recours à l'externalisation des services publics](#).

Plusieurs mesures relevant du contrôle sont toutefois énoncées dans son programme :

Dans sa mesure 11, le candidat communiste souhaite que les aides publiques versées aux entreprises soient "suivies et démocratiquement contrôlées" par des instances composées des services de l'Etat, des salariés, d'élus et des directions d'entreprises. Afin que les aides favorisent "l'emploi au lieu de soutenir le capital", plusieurs critères (économiques, sociaux et écologiques) seront définis et le respect des engagements sera contrôlé. (page 21)

Dans la mesure 14, les "services régionaux démocratiques de l'État" ayant vocation à remplacer les ARS auront notamment la charge "d'exercer un contrôle démocratique des réponses apportées aux besoins exprimés." (page 29)

La mesure 23 précise : "Il sera reconnu aux élu·e·s locaux et nationaux un pouvoir de contrôle et d'analyse de la couverture des besoins de la population par les services publics."

En matière de suivi, la mesure 87 propose d'instaurer une "politique éducative suivie" afin de lutter contre le racisme et les discriminations, notamment dans les établissements scolaires. (page 79)

En matière de politique industrielle, la mesure 115 propose la "nationalisation de groupes stratégiques" permettant de faire émerger de "véritables pôles publics" dans les "grandes filières industrielles et de services". Ces pôles publics auront notamment la charge d'imposer "de nouveaux critères d'efficacité sociale et écologique" aux "pôles privés de la mondialisation capitaliste que sont les multinationales et les marchés financiers." (page 96)

ERIC ZEMMOUR

Dans sa section "Réformer l'État et l'action publique", Eric Zemmour dénonce le manque d'efficacité de l'Etat et sa mauvaise gestion des dépenses publiques. Il estime que "le temps est venu d'évaluer sérieusement la conduite des politiques publiques" et affirme vouloir "réaliser une véritable évaluation des politiques publiques". (page 39)

Estimant que le Parlement ne remplit aujourd'hui pas son rôle dans ce domaine, Eric Zemmour propose de "renforcer le temps parlementaire consacré à l'évaluation des politiques publiques, ainsi plus aucune loi ne sera votée sans étude d'impact avec l'appui de la Cour des comptes" (page 40)

Autrement, le programme du candidat d'extrême droite ne mentionne pas d'autres mesures en faveur de l'évaluation de manière globale. Il souhaite en revanche qu'"un grand audit de la Cour des comptes sur toutes les politiques publiques" soit lancé peu après l'élection afin de réduire et rationaliser la dépense publique. (page 40)

Au titre de sa politique migratoire, Eric Zemmour souhaite mettre "mettre fin au renouvellement quasi-systématique des titres de séjour afin de pouvoir évaluer de manière régulière la pertinence de la présence de chaque étranger sur le sol français." (page 8)

En matière d'éducation, "la qualité de la transmission du savoir évaluée" sera contrôlée "grâce à de plus fréquentes inspections."(page 22)

CONCLUSION

Parmi les 12 prétendant.e.s à l'Élysée, 4 candidat.e.s présentent leur vision globale de l'évaluation des politiques publiques (Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Jean Luc Mélenchon et Eric Zemmour).

La place de l'évaluation est abordée sous différents angles parmi les programmes : en renforçant le pouvoir du Parlement (Hidalgo, Zemmour et, dans une moindre mesure, Macron), en confiant l'évaluation à des autorités indépendantes et des experts (Jadot et Mélenchon) ou bien encore à des citoyens (Mélenchon).

La définition de nouveaux indicateurs, permettant de suivre et évaluer l'action publique, est également un sujet récurrent au sein des différents programmes. Anne Hidalgo parle des "nouveaux indicateurs de richesse issus de la loi Eva Sas", Yannick Jadot évoque des "indicateurs de performance intégrant l'environnement et le social" et Jean-Luc Mélenchon suggère des "indicateurs de progrès humain."

En 2017, [Alix de Saint-Albin pointait le caractère punitif de l'évaluation dans les programmes des candidats](#), il en est de même pour cette élection. En effet, parmi les politiques ayant vocation à être évaluées, on retrouve par exemple les lois anti-terrorisme, la politique migratoire, les niches fiscales, les accords commerciaux, les aides aux entreprises...

Espérons que la [lettre ouverte de la Société Française d'Evaluation](#) adressée aux candidat.e.s à l'élection présidentielle fasse prendre conscience à nos gouvernant.e.s que l'évaluation est un "[levier puissant et objectif pour la qualité de l'action publique et de vitalité démocratique](#)."
